



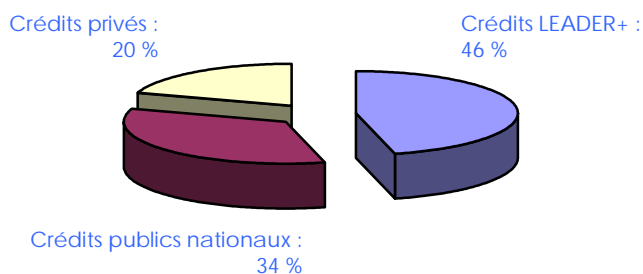
Le programme LEADER+ (2000 – 2006)

■ Jusqu'en 2006, LEADER+ c'est :

- ✓ Des moyens financiers de l'Union Européenne (2 millions d'€uros) ;
- ✓ Un soutien aux initiatives en faveur du maintien, du développement et de la modernisation des services publics ;
- ✓ Cinq objectifs en faveur de la population du Pays du Val d'Adour :
 1. Mettre en réseau et coordonner les services ;
 2. Moderniser les services publics ;
 3. Soutenir la polyvalence des services ;
 4. Créer de nouveaux services ;
 5. Développer l'accès aux services culturels.

■ Depuis 2000, LEADER+ c'est :

⇒ Pour l'ensemble du Pays du Val d'Adour :

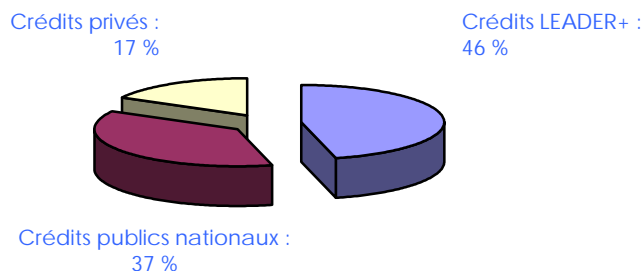


3 millions d'€uros d'investissements

1,3 millions d'€uros d'aides européennes

Dans les domaines de l'emploi, la mobilité des personnes, la culture, la gérontologie, la petite enfance, la jeunesse, les TIC, l'environnement...

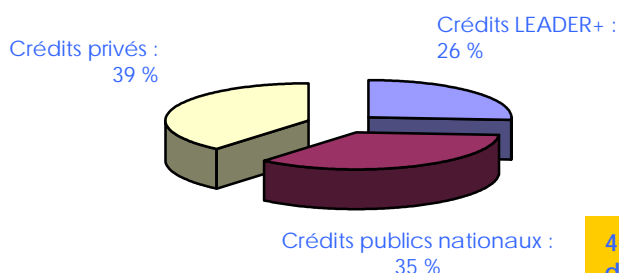
⇒ Pour les cinq cantons du Gers :



1,1 millions d'€uros d'investissements

500 000 €uros d'aides européennes

⇒ Sur le canton de Riscle :



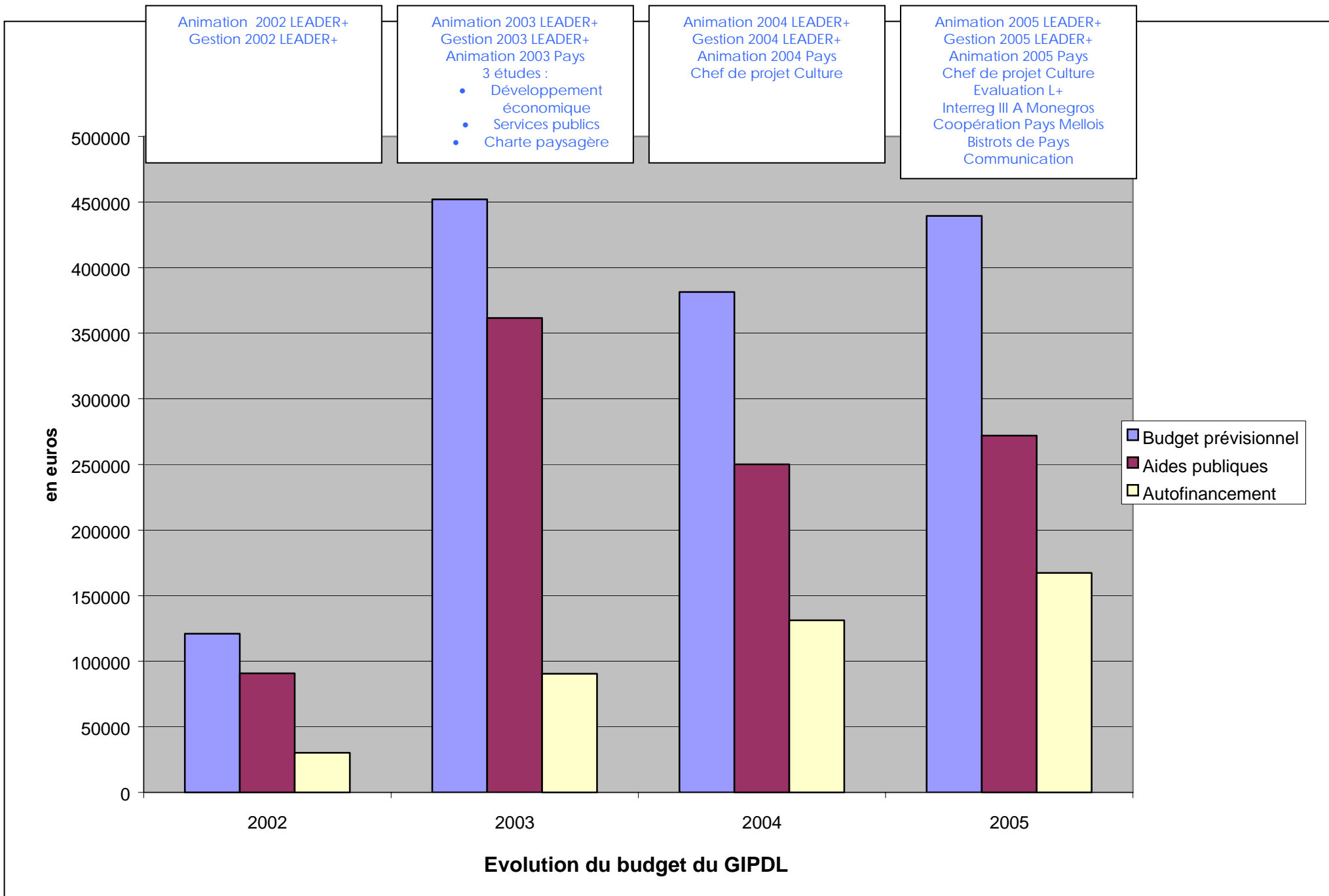
40 000 €uros d'investissements

10 000 €uros d'aides européennes

Quelques exemples :

Développement d'un service de transport intercommunal sur le périmètre de la Communauté de Communes Monts & Vallées de l'Adour

Développement d'ateliers musicaux pour l'initiation et l'apprentissage de la musique par l'Association « La Musique est dans le pré »



Le budget du GIPDL Euradour

La participation des adhérents du GIPDL Euradour se compose :

- ✓ D'une participation forfaitaire des trois Conseils Généraux ;

En euros	2003		2004		Prévisions 2005 ?	
	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis
CG Gers	35 000	6 000	6 000	6 000	6 000	?
CG Hautes-Pyrénées	28 000	12 000	12 000	12 000	12 000	?
CG Pyrénées Atlantiques	21 000	0	11 895	11 895	11 895	?

Cette participation reste aléatoire et faible pour certains, au regard, du nombre d'habitants concernés

- ✓ Des cotisations des Communautés de Communes, des SIVOM et des communes dites « isolées », calculées en euros par habitant et délibérées en Conseil d'Administration.

Trois raisons principales justifiant l'augmentation de la cotisation des adhérents :

Une réduction des aides publiques escomptées

En €	Année 2003		Année 2004		Année 2005	
	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis	Prévu	Acquis
Etat FNADT	91 250	81 850	81 850	59 697	59 697	?
Union Européenne FEDER Objectif 2	93 500	91 000	91 000	51 998	51 998	?

Des cotisations de membres non perçues

- En 2003, le GIPDL Euradour n'a pas perçu les cotisations de trois communes isolées ;
- En 2004 un SIVOM s'est retiré et n'a pas cotisé ;
- Une communauté de communes n'a toujours pas réglé sa cotisation 2004.

Une montée en charge des activités du GIPDL Euradour

Quatre nouveaux dossiers en 2005 :

Projet de Coopération Interreg III A Monegros

Ce projet de coopération avec un territoire d'Aragon (Monegros) vise à la mise en œuvre d'une stratégie de développement territorial en matière de qualité touristique.

La participation financière du GIPDL Euradour sur ce programme, d'une durée de deux années (2005 - 2006), s'élèvera à 15 275 euros, soit environ 7 600 euros par an.

Projet de Coopération LEADER+ Pays Mellois

Ce projet vise à soutenir l'organisation par les jeunes du Pays du Val d'Adour et du Pays Mellois de deux manifestations communes. Les activités sportives et culturelles permettront aux adolescents de découvrir l'identité des deux territoires. Le GIPDL prendra en charge l'organisation de la manifestation en Val d'Adour et le déplacement en Pays Mellois pour la rencontre bilan.

Montant à la charge du GIPDL : 4 000 euros

Bistrots de Pays

Le label Bistrot de Pays a été instauré en Val d'Adour en 2003.

Pour être en régularité avec l'utilisation de ce label, et en partenariat avec l'Association des Bistrots du Pays du Val d'Adour, il a été décidé une répartition des tâches.

Le GIPDL aura uniquement à sa charge la réédition et l'actualisation de la plaquette de promotion. Montant à la charge du GIPDL : 5 000 euros

Communication Pays

Le GIPDL Euradour a décidé de réserver un montant de 15 000 euros de son budget, pour engager des opérations de communication autour du Pays du Val d'Adour.

L'objectif est de faire connaître le Pays du Val d'Adour à ses habitants et à ses visiteurs.

Ces actions pourraient se traduire par la réalisation de panneaux de signalisation, d'un ouvrage de présentation...

Le Contrat de Pays (2000 – 2006)

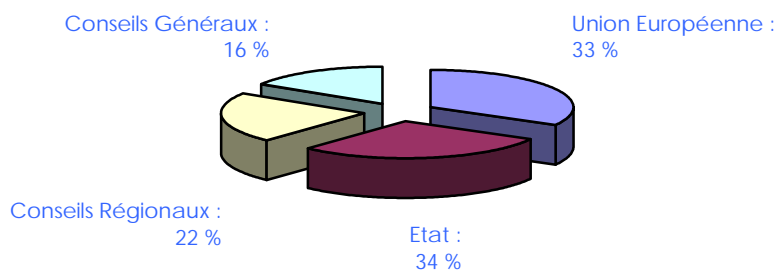


■ Jusqu'en 2006, le Contrat de Pays du Val d'Adour c'est :

- ✓ Des moyens financiers de l'Union Européenne, de l'Etat, des Conseils Régionaux (Aquitaine et Midi-Pyrénées) et des Conseils Généraux (Gers, Pyrénées Atlantiques et Hautes-Pyrénées) ;
- ✓ Un soutien aux initiatives locales en matière d'économie, de social, d'environnement, de culture, de services...

■ Depuis 2000, le Contrat de Pays du Val d'Adour c'est :

⇒ Pour l'ensemble du Pays du Val d'Adour, une participation financière de :



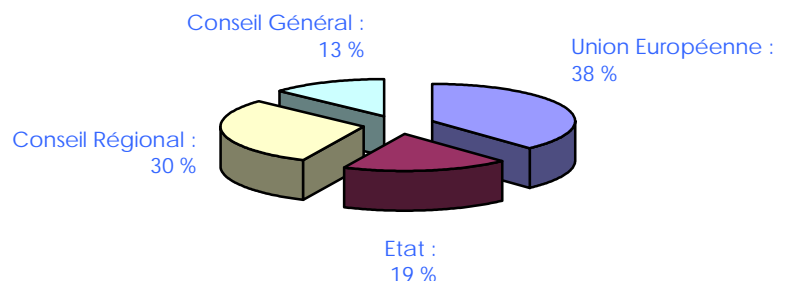
19 millions d'€uros d'investissements
10,5 millions d'€uros d'aides publiques

Union Européenne : 3,5 millions d'€uros
 Etat : 3 millions d'€uros
 Conseils Régionaux : 2,3 millions d'€uros
 Conseils Généraux : 1,7 millions d'€uros

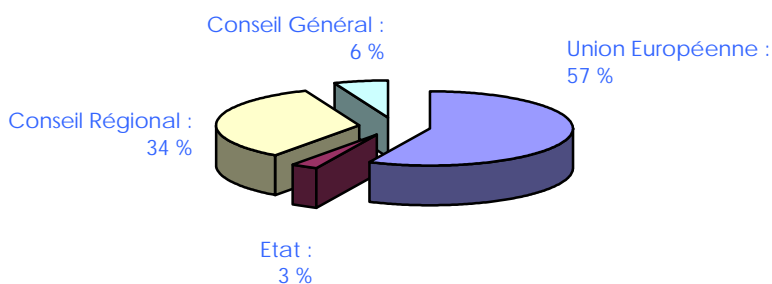
⇒ Pour les cinq cantons du Gers, une participation financière de :

5 millions d'€uros d'investissements
2,5 millions d'€uros d'aides publiques

Union Européenne : 950 000 €uros
 Etat : 500 000 €uros
 Conseil Régional : 750 000 €uros
 Conseil Général : 300 000 €uros



⇒ Sur le canton de Riscle, une participation financière de :



3 millions d'€uros d'investissements
1,1 millions d'€uros d'aides publiques

Union Européenne : 600 000 €uros
 Etat : 30 000 €uros
 Conseil Régional : 400 000 €uros
 Conseil Général : 70 000 €uros

Quelques exemples :

Animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat par le SIVU Adour – Arros

Création d'un logement à Bernède

Création d'une crèche halte garderie par la Communauté de Communes Bas Adour Gersois

Programme de développement économique par la Communauté de Communes Monts & Vallées de l'Adour

Création d'un bâtiment sous atmosphère contrôlée par les Producteurs Plaimont

Rénovation de la Maison du Syndicat des Vins de Saint Mont par le Syndicat de Défense Côtes de Saint Mont